

## RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE ET STATISTIQUES

### I – Analyse des comptes 2020 de la FFS

L'année 2020 est une année un peu particulière.

Le résultat comptable positif n'est qu'un « trompe l'œil ». Ce résultat est dû en grande partie à la crise sanitaire que nous avons traversée en 2020. Le résultat 2020 est donc purement conjoncturel et pas du tout structurel.

#### Le résultat 2020 :

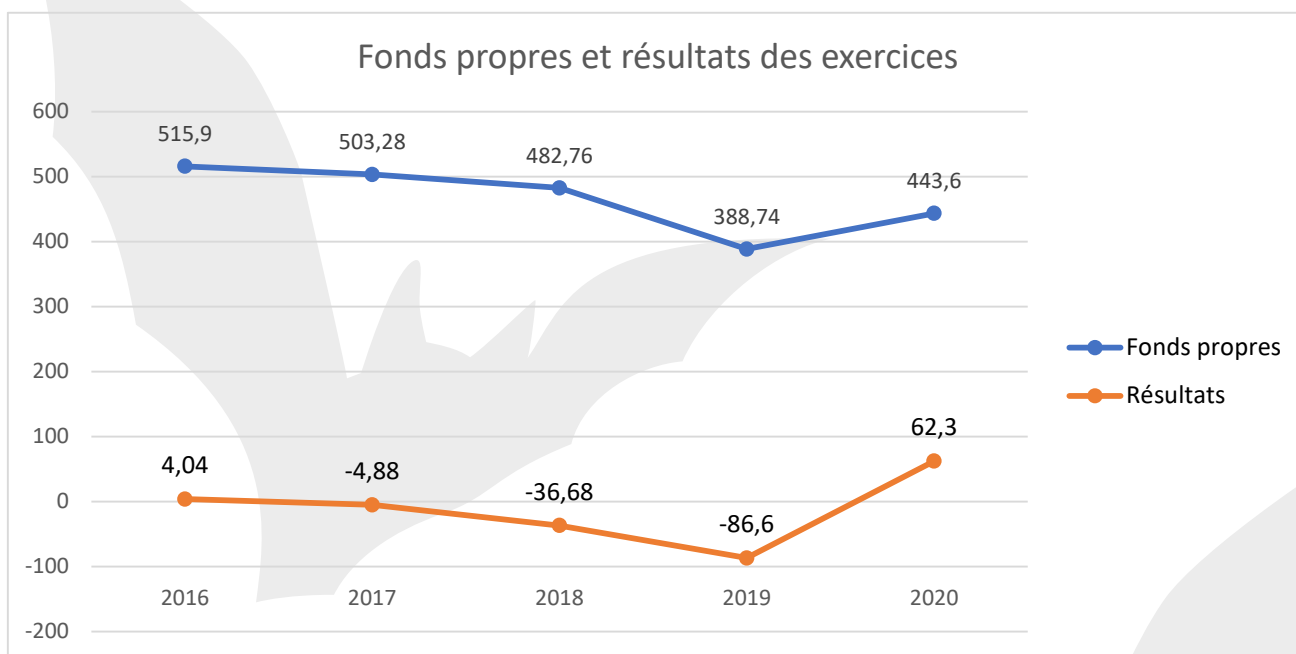
Cette année, il apparaît un résultat de 62,3K€ pour un global de 1 248,3K€ soit 4,99%. Le tableau, ci-dessous, ainsi que le graphique montrent l'évolution de nos fonds propres et du résultat comptable depuis 2016.

#### Les fonds propres :

Les fonds propres de notre fédération sont constitués par les fonds associatifs sans droit de reprises à hauteur de 243,3K€, de fonds de réserves à hauteur de 31,3K€, du report à nouveau à hauteur de 3,4K€ et du résultat de l'exercice à hauteur de 62,3K€

#### Tableau des fonds propre et des résultats

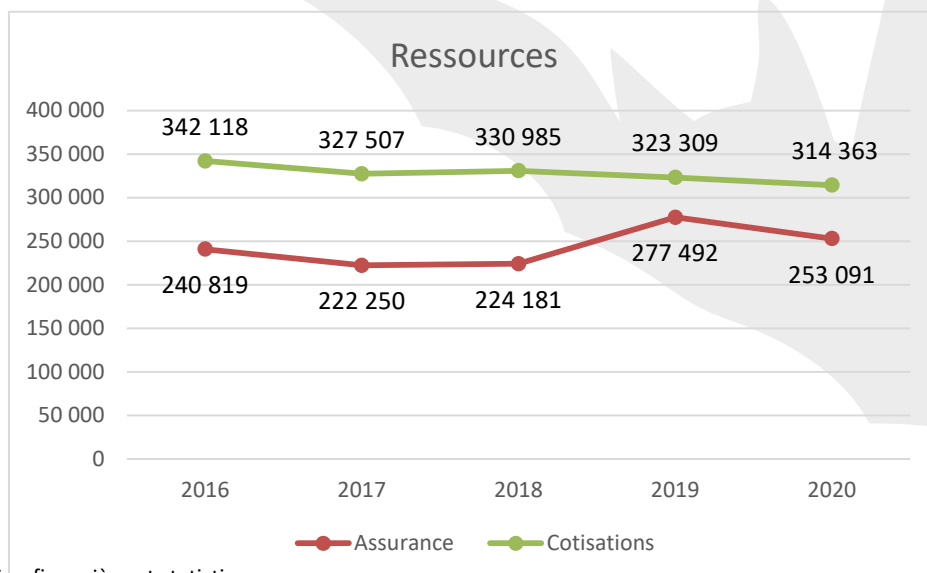
Année	Fonds propres en €	Résultat des exercices en €
2016	515916.45	4041.70
2017	503278.85	-4883.05
2018	482757.32	-36683.42
2019	388738.84	-86601.87
2020	443602.89	62280.66



#### Les ressources :

Malgré la diminution du nombre de fédérés les cotisations restent pratiquement stable -8,9k€ par rapport à 2019 du fait de l'augmentation des tarifs pour 2020, mais inférieur de 74,8k€ au prévisionnel soit -2,73% en comparaison avec 2019. Les assurances marquent le pas avec -24,4k€ par rapport à 2019 mais inférieur de 22k€ par rapport au prévisionnel soit -10,98%.

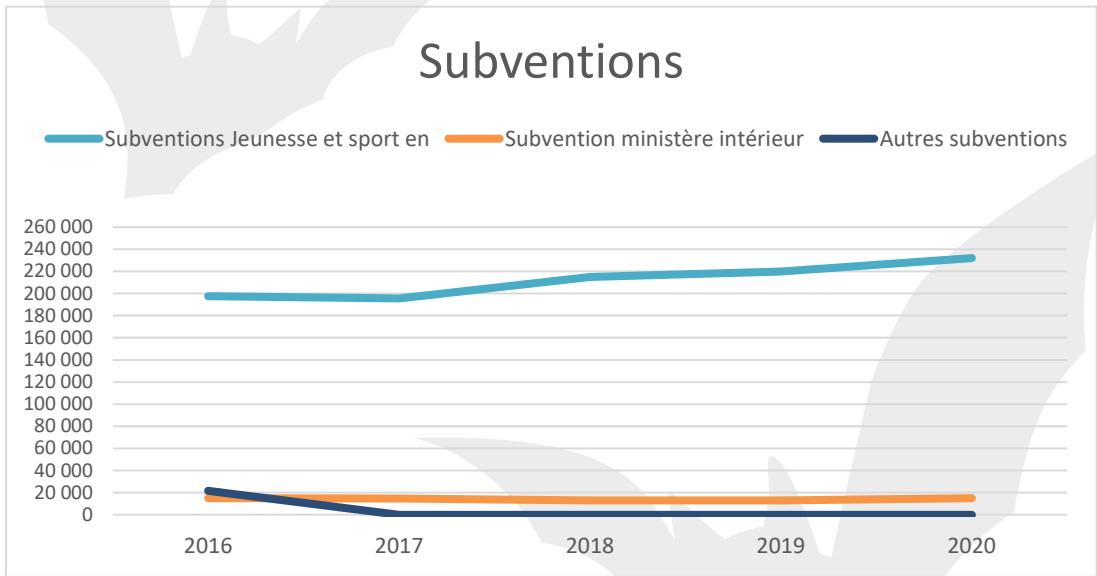
Le graphique ci-dessous montrent les évolutions depuis 2016 des cotisations et des assurances liées à la prise de licences.



**Les subventions :**

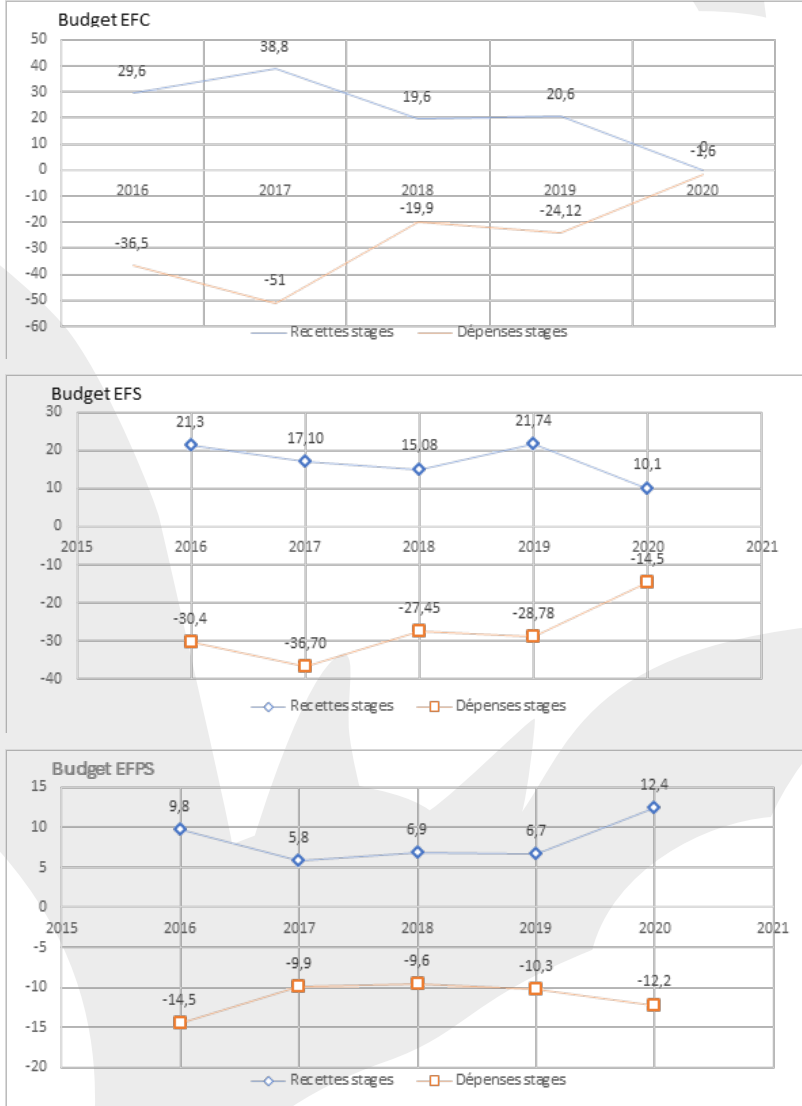
Les subventions provenant de l'ANS sont supérieures de 12k€ par rapport au prévisionnel avec 232k€. Les subventions venant du ministère de l'Intérieur sont conformes au prévisionnel avec 15k€ et en légère hausse de 2k€ par rapport à 2019 et 2018. Malgré les efforts déployés aucune autres subventions n'a été trouvée. A noter, que grâce à un décret paru en cours d'année, la FFS a pu réaffecter la somme des fonds dédiés sur d'autres actions.

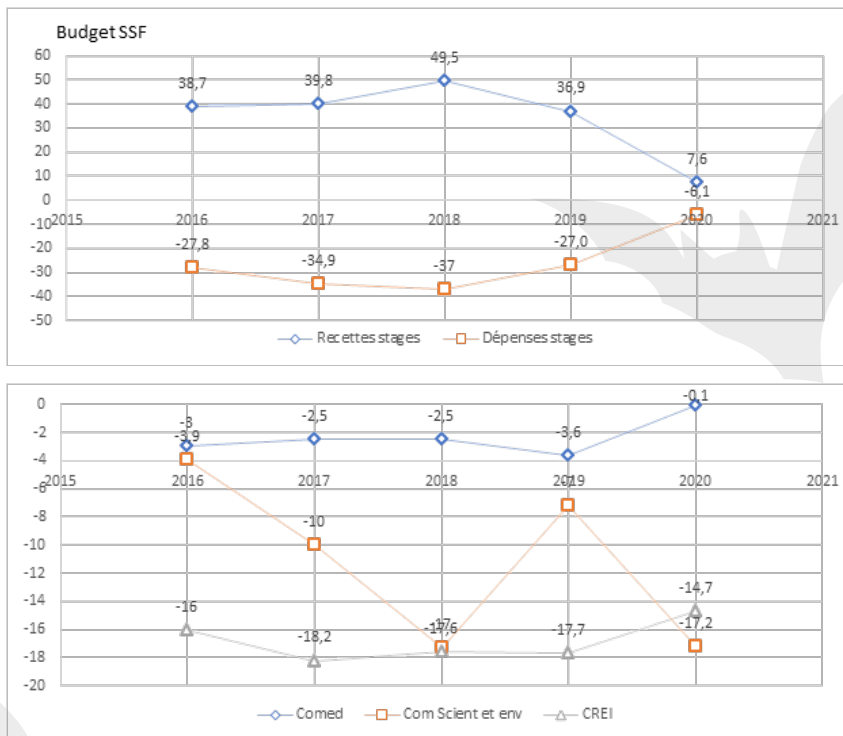
Le graphe ci-dessous montre les évolutions depuis 2016.



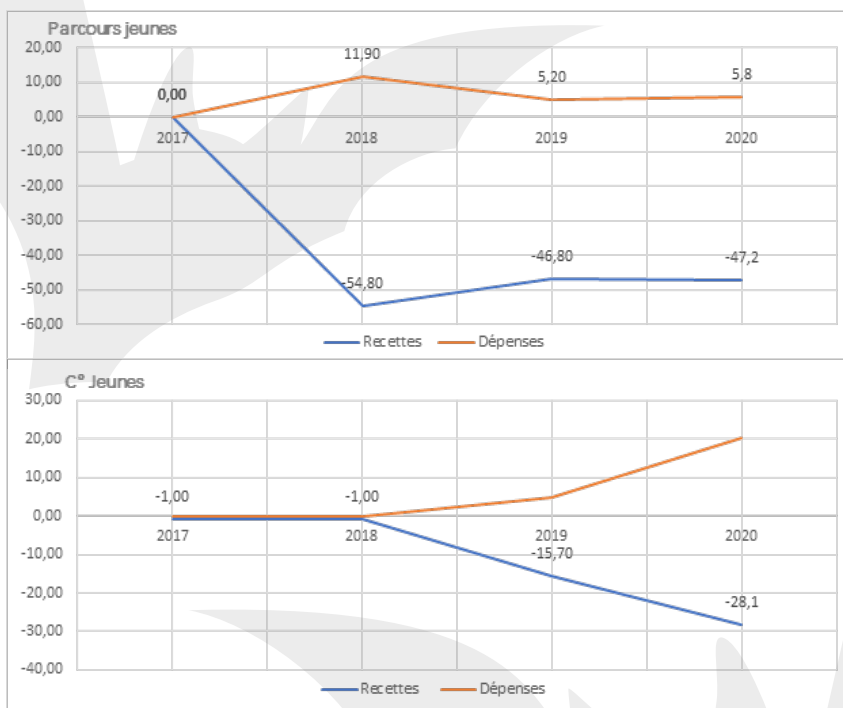
**Les commissions :**

Nous ne nous aventurerons pas à faire une comparaison entre le prévisionnel et le réalisé au niveau des commissions. Nous vous montrons les graphes des principales commissions ci-dessous qui parlent d'eux-mêmes. A noter pour la commission Publication, la parution d'un seul numéro de Karstologia et le manque à gagner sur Spelunca de 3k€ dû aux annonceurs. Toutes les autres commissions sont conformes au prévisionnel.





Pour mieux appréhender le graphe ci-dessus, il était prévu :  
 Commission médicale : -6,5k€ et + 4k€ réalisé -0,4k€ et +0,1k€  
 Commissions scientifique et environnement : -47,5k€ et + 13,3k€ réalisé -16,2k€ et +9,8k€  
 CREI : -27,7k€ et 0,00k€ réalisé -17,3k€ et +2,6k€



**Les instances :**

Les dépenses au niveau du CA et du bureau sont en chutes libres, à part le CA de mars toutes les autres réunions se sont faites en dématérialisées ; -6.4k€ pour les missions, -11k€ pour les hébergements, -9.5k€ pour les repas soit une économie de 26,9k€.  
 La Direction Technique Nationale n’a dépensé que 19,1k€ soit une économie de 48,5k€.  
 Sur les charges générales une économie de 6,1k€ ; sur les honoraires une économie de 6,3k€ dû principalement à nos avocats ; les salaires sont en hausse de 24,4k€ dû à provision « congés payés » et l’augmentation du temps de travail du directeur administratif ; les amortissements en baisse de 8k€ par rapport à 2019.

- A noter que les abandons de frais passent de 41k€ en 2019 à 18,6k€ en 2020

**Les charges générales :**

Nous avons fait une économie de 5,8k€ sur les charges de fonctionnement, sur les honoraires une économie de 6,3k€ dû principalement à nos avocats, les salaires sont en hausse de 24,4k€ dû à l’année pleine du DA et de la nouvelle secrétaire, les amortissements en baisse de 8k€ par rapport à 2019

**Les stocks :**

La valeur comptable de nos stocks au 31 décembre 2020 est de 47,6k€ (62,9k€ en 2019). Il s'agit du matériel vendu par le SSF 28,6k€, du manuel technique vendu par l'EFC 15k€, des textiles et autres goodies vendus par l'EFS 1,5k€, par Spelunca Librairie 2,5k€.

**Conclusion :**

Si nous additionnons les économies faites sur les dépenses des instances 26,9k€, de la DTN 48,5k€, et en extrapolant sur les recettes et dépenses des commissions 88,5k€, c'est un déficit de 101,6k€ qui aurait été réalisé.

Nous ne pouvons plus nous appuyer sur le modèle économique qui est en place, il faudra trouver d'autres pistes de revenus. Une excellente enquête menée par notre ancienne secrétaire générale fédérale est à regarder de plus près.

**II - analyse du budget FFS pour l'année 2021**

- Ce budget est un budget de crise, construit dans le cadre de la première année de pandémie de COVID 19 AVEC la perspective d'une seconde année de pandémie
- Ce budget a été construit par l'actuel trésorier et la trésorière adjointe, avec les responsables et/ou instances dirigeantes de toutes les commissions de la FFS. De ce fait, il est le reflet des efforts acceptés par chaque commission
- Ce budget est réaliste, dans la mesure où, ce qui avait présidé à son élaboration (règles de prudence dans le cadre de la pandémie), s'avère réel sur les quatre premiers mois de 2021 (pas de frais de réunions physiques, entre autres).
- Les montants attribués à certaines commissions sont parfois très faibles, mais correspondent soit à un important effort de la part de certaines commissions, soit au fait que leur activité doit être la moins coûteuse possible, en fonction du service rendu réellement aux fédérés.
- Fondamentalement, le budget 2021 va dans le sens d'un nouveau paradigme qui est que (contrairement à ce qui a pu se passer certaines années récentes) les budgets doivent être construits (et respectés...) comme des outils permettant tout simplement d'éviter de dépenser plus que les ressources de la FFS.

A terme, ce type de budget doit permettre de maintenir (voire, si besoin, de reconstituer) les fonds propres de la FFS.

La réduction régulière des fonds propres de la FFS (au sens bilanciel du terme) ne pourrait que mener à une situation de type sauvegarde voire pire.

- Le budget 2021 est donc solide au regard de la conjoncture et est construit structurellement avec la volonté de « réduire la voilure » pour rééquilibrer les bilans et éviter d'atteindre une situation difficile pouvant mener jusqu'à la cessation de fonctionnement de la FFS.

**En conclusion, ce budget est solide, cohérent avec la conjoncture, consensuel et basé sur une démarche volontariste. Par contre, une question véritablement fondamentale reste posée : celle d'une recherche volontariste de fonds tant auprès de certains ministères (environnement, culture...) que d'entreprise ou autres organismes privés. Un groupe de travail a été réuni et a proposé un rapport sur cette recherche en 2019. Il serait temps de le « relire » pour en intégrer les principales suggestions dans nos politiques budgétaires. En effet, rechercher des fonds demande des dépenses diverses avant (et à plus ou moins long terme) d'obtenir les fonds en question.**

**Sans autres ressources que celles actuellement disponibles, la FFS est condamnée à végéter et, probablement, à perdre des adhérents faute de propositions de services suffisamment « alléchantes ».**